

LES ÎLES ANGLO-NORMANDES

Jersey, Guernesey et Sark

Circuit itinérant sans accompagnateur, en hôtel - 7 Jours, 6 Nuits, 6 Jours de randonnée



Les îles Anglo-normandes cultivent l'art de la différence. Jersey a le charme discret d'un jardin d'Eden posé sur les flots, favorisé par des étés plus chauds qu'ailleurs. Guernesey a, plus encore que sa grande sœur, conservé l'influence de ses origines anglo-normandes avec notamment sa capitale, St-Peter-Port, aux ruelles pavées et escarpées.

Sark, la plus petite des îles de l'archipel, vit encore sous un régime féodal symbolisé par sa Seigneurie. Si ce n'est plus le Moyen Age, le temps semble s'y être arrêté il y a un siècle.

Points forts :

- Le dépaysement des îles britanniques à 1h de Saint-Malo.
- Un hôtel 2* confortable dans Saint-Hélier et à proximité de la mer.
- Une Guesthouse (ou hôtel 2*) simple et confortable à St-Peter à deux pas de la maison Victor Hugo.
- L'excursion sur Sark : la plus sauvage des îles de l'archipel.
- Votre prise en charge en taxi à votre arrivée à Jersey et à Guernesey pour vous rendre à l'hôtel.

DESTINATIONS QUEYRAS

8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE

Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 1 : Traversée St Malo/Jersey. De Saint-Aubin à Saint Brelade's Bay

Arrivée à St-Malo en début de matinée à la gare maritime. Embarquement et traversée pour Jersey (1h10). Accueil à l'embarcadère puis transfert à l'hôtel au cœur de St-Héliier.

Trajet en bus pour St-Aubin, point de départ du circuit. Randonnée vers la baie de Saint Brelade et ses fameuses plages dorées en passant par la pointe de Noirmont d'où vous profiterez d'un superbe panorama sur la petite plage de Portelet et l'île au Guerlain. Retour en bus. Nuit à St-Héliier.

Montée : 200 m - Descente : 200 m - 9 km

Jour 2 : De la pointe de Corbière à la Grève de Lecq

Accès en bus au sud-ouest de l'île. Circuit côtier en passant par la pointe de Corbière et son phare emblématique (7 km). Trajet en bus le long de la vaste plage de la baie de St-Ouen, pour continuer la randonnée sur la partie la plus rocheuse de l'île et ses vues sur la côte découpée qui sont à couper le souffle. Le sentier se poursuit le long des falaises vers la pointe de Grosnez et les ruines de son château du 14e siècle, Plémont bay et sa belle plage encaissée entre les falaises pour se terminer à la Grève de Lecq (11 km). Retour en bus. Nuit à St Héliier.

Montée : 350 m - Descente : 350 m - 17 km

Jour 3 : De la grève de Lecq à Bouley Bay

Accès en bus à La Grève de Lecq. Poursuite du sentier côtier le long de la côte nord de Jersey, du haut des falaises, ornées de lande et d'ajoncs, de petites baies en criques cachées, vous rejoignez Bonne Nuit Bay puis Bouley Bay. Retour en bus et nuit à St-Héliier.

Montée : 550 m - Descente : 500 m - 18 km

Jour 4 : Traversée Jersey-Guernesey. De Petit-Bot-Bay à St-Peter Port

Embarquement et traversée pour Guernesey* (1h). Accès et installation à l'hôtel à St-Peter-Port. En fonction de votre heure d'arrivée à Guernesey, trajet en bus pour Petit-Bot-Bay, point de départ d'une randonnée côtière au sud-est de l'île. Du promontoire sauvage de Icart Point, vous rejoignez Saint's Bay et ses bateaux de pêche puis la fameuse baie de Moulin Huet avec son eau turquoise et ses vues à couper le souffle, avant d'atteindre la pointe de Jerbourg. Nuit à St-Peter.

Montée : 450 m - Descente : 450 m - 16 km

*selon les horaires de ferry, la traversée Jersey-Guernesey pourra parfois se faire en fin de journée le jour 3.

Jour 5 : Pleinmont Point - Petit Bot Bay

Accès en bus à Pleinmont au sud-ouest de l'île. Découverte de la côte sud de Guernesey où on trouve les paysages les plus sauvages de l'île et des falaises découpées offrant de superbes points de vue. Retour en bus. Nuit à St-Peter.

Montée : 400 m - Descente : 400 m - 15 km

Jour 6 : Sark

Accès à pied à l'embarcadère. Excursion à la journée à destination de Sark, une île sauvage et sans voitures. Traversée Guernesey / Sark (50 mn). Découverte de l'île. Nuit à St-Peter.

Montée : 350 m - Descente : 350 m - 14 km

Jour 7 : St Malo

Temps libre le matin puis traversée Guernesey-St-Malo (retour direct ou via Jersey en 2 ou 3h). Fin du programme en fin d'après-midi ou le soir, en fonction des horaires de bateau.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

En début de matinée à St-Malo. L'horaire précis de convocation dépendra de l'heure de départ du bateau. Nous vous la préciserons au moment de la réservation (généralement, le bateau est à 8h, il faut se présenter 45min avant).

N.B : Pour des raisons de sécurité, les traversées peuvent être retardées ou annulées à tout moment.

ACCÈS

Accès en train

Gare SNCF de St-Malo.

A la gare SNCF, station taxi pour rejoindre le Terminal Ferry du Naye (prévoir +/- entre 8 € et 12 € pour la course aller simple). Vous pouvez contacter ABC TAXI au : 06 10 03 18 86. Sinon, accès en bus (1 € le ticket de bus) plus d'infos suwr www.ksma.fr/ ou encore accès à pied par l'Avenue L. Martin puis à gauche le long des remparts (environ 30 mn de marche).

Stationnement pendant le séjour

Stationnement : parking longue durée, non surveillé, à Saint-Malo, à la gare maritime du Naye (départs pour les îles Anglo-normandes et l'Angleterre) :

- De novembre à mars : 7,60 € par 24h
- D'avril à juin et de septembre à octobre : 12,20 € par 24h
- Juillet & août : 17,40 € par 24h

- Parking sous-terrain saint Vincent, esplanade Saint-Vincent (Tél : 0 8100 77 275 ou 02 99 40 82 57), compter environ 99 € la semaine, possibilité de réserver en ligne : parking St-Vincent
- Parking Paul Féval à l'entrée de la ville, près de l'hippodrome de Marville, environ 3.30 € par jour (le tarif inclut le bus ou la navette pour 5 passagers vers l'intra-muros)

Pour plus d'informations, contacter le bureau du stationnement à Saint-Malo au 02 99 40 66 89.

DISPERSION

En fin d'après-midi à Saint-Malo. L'horaire d'arrivée à Saint-Malo dépend de l'horaire du bateau (précisé au moment de la réservation), et est soumis aux conditions météo. Attention des retards sont possibles du fait des conditions météo. Ne pas prévoir de train partant moins 1h30 après l'heure d'arrivée du bateau.

NIVEAU

2 chaussures

Randonnées avec quelques dénivellations pour passer des fonds de criques aux sommets des falaises.

Attention : succession de passages avec des marches à gravir ou à descendre donnant parfois un aspect plus sportif à la randonnée.

HEBERGEMENT

En hôtel 2* à Jersey à deux pas de la plage et des rues piétonnes de St-Hélier

En Guesthouse (ou hôtel 2*) à Guernesey (normes locales).

La décoration de ces hébergements peut sembler parfois d'un autre temps, mais on y trouve le confort nécessaire et un bon accueil.

Séjour en formule « Bed & Breakfast » (nuit et petit déjeuner) ; la demi-pension est proposée en option (6 dîners).

Vous devrez prévoir le pique-nique à emporter pour le midi et le repas du soir. A St-Hélier et St-Peter-Port, vous trouverez de nombreux commerces et restaurants proposant une cuisine britannique ou internationale.

TRANSFERTS INTERNES

Entre les îles en bateau. Accès aux circuits en bus de ligne.

PORTAGE DES BAGAGES

Petit sac à dos pendant les randonnées (pique-nique, gourde...), pas de portage de bagages. Vous aurez parfois à porter votre sac de voyage sur les bateaux et du débarcadère au taxi.

GROUPE

À partir de 2 personnes

DOSSIER DE RANDONNÉE

Carnet de route fourni

Le carnet de route comprend : carte, programme (précisant les coordonnées des prestataires et le déroulement de la journée) et le descriptif des itinéraires.

Le carnet vous sera adressé à réception du solde de votre séjour. Vous en restez propriétaire.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

À adapter selon la saison

- De bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- Une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- Chaussettes de sport ou de randonnée,
- Pantalon de toile (séchage rapide),
- Short ou jupe,
- Pull ou veste polaire,
- Tee-shirts ou chemises légères,
- Une veste imperméable (type Goretex),
- Cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- Un chapeau et des lunettes de soleil,
- Un bonnet,
- Une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),
- Un maillot de bain et une petite serviette de bain,
- Tenue de rechange confortable pour le soir.

Matériel divers :

- **Tupperware, couverts et gobelet pour le repas du midi**
- Paire de lunettes de soleil (toute saison),
- Crème de protection solaire,
- 1 ou 2 gourdes de 1 litre,
- Affaires de toilette,
- Petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
- Papier hygiénique, mouchoirs,
- 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles),
- 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
- Lampe torche ou lampe frontale,
- Autres équipements facultatifs : bâtons de marche (conseillé), 1 paire de jumelles, appareil photos ...

Bagages

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos ...
- 1 sac de voyage souple ou une valise pour les affaires de la semaine.

DATES ET PRIX

Départ le jour de votre choix :

- 01/04/2020 au 30/04/2021 585 €
- 01/05/2020 au 05/06/2021 615 €
- 06/06/2020 au 30/09/2021 645 €

Options :

Supplément chambre individuelle pendant le séjour :

- du 01/04 au 30/04/2021 140 €
- du 01/05 au 05/06/2021 170 €
- du 06/06 au 30/09/2021 185 €

Supplément personne voyageant seule à ajouter à la chambre individuelle :

- du 01/04 au 30/09/2020 40 €

Avant ou après votre séjour à Saint-Malo

Nuit supplémentaire + petit-déjeuner chambre 1 personne

- du 01/04 au 30/09/2020 118 €

Nuit supplémentaire + petit-déjeuner chambre de 2 personnes

- du 01/04 au 30/09/2020 66 €

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en hôtel 2* à Jersey et Guesthouse (ou hôtel 2*) à Guernesey en formule nuit et petit déjeuner,
- Les traversées maritimes
- Les transferts aller-retour avec vos bagages entre le ferry et l'hôtel à Jersey et Guernesey
- Le carnet de route (un pour 2 personnes)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le trajet aller-retour depuis votre domicile à St-Malo
- Les trajets en bus (prévoir environ 15£ par personne)
- Les repas du midi
- Les repas du soir (en option)
- Les boissons
- Les visites éventuelles
- Les assurances
- Le supplément chambre individuelle

Les options possibles :

- La demi-pension (6 dîners)
- Nuit supplémentaire dans l'intra-muros de St-Malo

POUR EN SAVOIR PLUS

ATTENTION... les itinéraires ne sont qu'indicatifs. Ils sont réservés à de bons marcheurs et empruntent uniquement les sentiers.

Les temps de marche sont basés sur les usages de la randonnée soit un dénivelé positif de 350 m/heure dans les ascensions, pour un dénivelé négatif d'environ 500 m/heure dans les descentes, et d'une vitesse moyenne de marche de 3,5 km/h sur les parties plates. Ces évaluations respectent les informations que vous pouvez trouver sur le terrain (départ des balades par exemple) ou mentionnées dans les divers guides de randonnée.

Sur cet itinéraire, **vous marchez bien sûr sous votre propre responsabilité**. La base de la sécurité pour randonner en montagne est de savoir lire une carte IGN au 1/25 000 en association avec l'emploi d'un altimètre, voire d'une boussole.

Il vous appartient de vous renseigner auprès des hébergements ou des Offices locaux de l'évolution météorologique.

Destinations Queyras ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'un problème quel qu'il soit, survenu pendant le parcours de votre randonnée (état du sentier, niveau physique pas adapté au circuit, mauvaise appréciation d'un horaire, erreur de lecture de la carte...).

Si vous deviez utiliser les services d'un transporteur pendant ce séjour (mauvais temps, retard, fatigue excessive, égarement ou autres imprévus...) ceux-ci restent évidemment à votre charge et sous votre responsabilité.

Nous vous fournissons pour la durée du séjour les documents indispensables à la randonnée (carnet de route, cartes...)

LE PAYS

Situation : Jersey se situe à 65 km au nord de St Malo, Guernesey à 30 km au nord-ouest de Jersey et Sark à 11 km à l'est de Guernesey. Elles appartiennent à un archipel de plus de mille rochers et îlots inhabités.

Langue : le français est la langue officielle à Jersey, mais l'anglais est dominant. L'anglais est la langue officielle à Guernesey. Les parlers de Jersey, Guernesey et Sark, dérivés d'un patois normand, ont disparus.

Religion : Eglise anglicane

Statut : dépendances de la Couronne d'Angleterre ne faisant pas partie du Royaume-Uni. La Couronne désigne pour chacune des deux îles un lieutenant gouverneur (personnage d'apparat) et un bailli (chef de gouvernement). Sark dépend de Guernesey.

Santé : aucun vaccin n'est obligatoire. Nous vous conseillons d'être à jour de toutes vos vaccinations classiques (diphtérie, tétanos, polio, typhoïde). Sur Jersey, les voyageurs français ont la possibilité de consulter un médecin généraliste gratuitement. Appeler le 61 68 33 entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi.

En dehors de ces horaires, il faut se rendre aux urgences du General Hospital à St Héliier. Sur Guernesey, les soins sont payants auprès des patriciens libéraux ou dans les centres médicaux. Guernesey et Sark ne faisant pas partie de l'Union européenne, la Sécurité sociale française n'est pas tenue de rembourser le montant des soins effectués sur place. Il est donc recommandé de souscrire une assurance complémentaire avant le départ.

Heure anglaise : 1 heure de moins qu'en France.

Formalités : carte d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire. Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés.

Argent : la livre Sterling. 1 livre = environ 1,47 € (au 01/12/2005). La livre jersiaise et la livre guernesiaise vont de pair avec la livre sterling de Londres, mais elles sont à utiliser sur place car elles ne sont pas re-négociables en dehors de leur île d'origine. Attention, les chèques français ne sont pas acceptés.

Cartes de paiement internationales acceptées : Visa, MasterCard, American Express...

Distributeurs automatiques notamment à Saint-Héliier et Saint-Saviour à Jersey. Attention, il n'y en a pas à Sark.

Le climat :

Océanique. Le Gulf Stream assure une douceur permanente (il ne gèle presque jamais).

Températures moyennes : février 8°, août 20,6°.

Les étés sont ensoleillés.

	Mai	Juillet	Septembre
Moyenne des températures maximales / minimales	16/10	21/15	19/14
Précipitations hauteur en mm/nombre de jours	45/8	50/8	70/12
Heures d'ensoleillement/jour	8	8	6

JERSEY Capitale : St Héliier Superficie : Jersey, île rectangulaire de 14 x 7 km (116 km ²) Population : 89775 habitants.	C'est l'île la plus proche des côtes normandes. Les paysages sont très différents en fonction des zones : la côte sud est composée de longues plages de sable, alors que la côte nord est plus découpée, plus sauvage. L'intérieur de l'île, plus rural, ressemble aux paysages de bocage de la Normandie. Les rues de St Héliier sont animées, il est agréable de profiter de cette ambiance.
GUERNESEY Capitale : St Peter Port Superficie : Guernesey, île triangulaire de 10 x10 x 14 km (63 km ²) Population : 65228 habitants	Sur Guernesey, on trouve au sud des grandes falaises abruptes alors qu'au nord ce sont des baies sablonneuses. Au cœur de l'île se trouvent des plaines et des bois. Elle a été le lieu d'accueil de Victor Hugo, et c'est là qu'il écrit <i>Les Misérables</i> .
SARK Superficie : 4,5 km x 2 km maximum d'est en ouest Population : 600 habitants.	Située à une dizaine de kilomètres à l'est de Guernesey, l'île est en fait double : Elle est partagée entre Grand Sercq et Petit Sercq, reliés l'un à l'autre par un isthme escarpé. C'est un lieu sans voiture et de ce fait calme. Les criques de contrebandiers, les grottes secrètes et les lagons cachés dans les anfractuosités de rochers tout le long du littoral font partie des trésors de l'île.

Téléphone : pour appeler la France depuis les îles anglo-normandes : 00 33 + numéro de l'abonné. De la France vers les îles anglo-normandes : 00 44 + numéro de l'abonné.

Adresses utiles :

- Office de Tourisme de Grande-Bretagne 22 Av F. Roosevelt BP154 75363 Paris cedex 8, Tél. : 01 58 36 50 50

- Bureau du Tourisme de Guernesey, tél. 01 56 79 22 40

Sites web : www.grande-bretagne.net , www.jersey.com , www.guernseytourism.com.
www.guernseytouristboard.com, www.sark-tourism.com

BIBLIOGRAPHIE

- « Grand guide des îles anglo-normandes » Ed. Gallimard, Bibliothèque du voyageur
- « Aux îles anglo-normandes » guides Hachette Visa
- « Jersey, Guernesey » Guides Bleus Evasion.
- « Promenade
s dans l'Archipel de la Manche avec un guide nommé Victor Hugo » de G. Pouchain - Ed. Ch.
Corlet.
- Monographies Ouest-France : « Jersey », « Guernesey, Sercq, Aurigny ».
- Atlas d'histoire linguistique et ethnologique des îles Britanniques, BERTON, J, Martorama,
1989
- Les vents du tombeau, les tables tournantes de jersey chez Victor Hugo
- Victor Hugo à Guernesey, Exilum Vita Est, Collectif

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID et autre épidémie / pandémie (4,3 % du montant du séjour).

Que comprend l'extension COVID dans l'assurance multirisque à 4,3% ? : **Annulation :** L'annulation pour cause de COVID doit être déclarée dans le mois précédant le départ. **Assistance, rapatriement, frais de secours :** Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits) ; Soutien psychologique suite à mise en quarantaine ; Frais médicaux sur place ; Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €) ; Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : *Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.*

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

Code : LIBILANO

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z